



LE SERVICE LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN PARTENAIRE POUR LES INTERCOMMUNALITÉS

L'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE) est partenaire des territoires pour une utilisation raisonnée de l'énergie, la valorisation des ressources du territoire et la production locale d'énergies renouvelables.

L'association, présente sur votre territoire depuis plus de vingt ans, porte aujourd'hui :

- Quatre Espaces Info Energie en Vaucluse et dans les Alpes-de-Haute-Provence,
- La Plateforme territoriale de la rénovation énergétique de Vaucluse,
- Un service de conseil en énergie partagé par les communes (CEP),
- Un service de lutte contre la précarité énergétique.

Association loi 1901 reconnue « Entreprise solidaire d'utilité sociale » par le Préfet de Vaucluse, l'ALTE intervient de préférence à l'échelle intercommunale. Sa gouvernance intègre les collectivités territoriales ainsi que les acteurs locaux.

UN SERVICE EFFICACE POUR UNE ACTION CONCRÈTE

La tendance est au renforcement des politiques de transition énergétique. Il s'agit de trouver des réponses réalistes aux enjeux climatiques, de s'organiser autour de stratégies territoriales partagées et efficaces, de mobiliser les financements et les savoir-faire disponibles.

Ces politiques doivent être compatibles avec les enjeux économiques locaux, en contribuant notamment à l'équilibre d'un « budget transition énergétique » : économies d'énergie, gains financiers liés à la production d'énergies renouvelables, maintien et création d'emplois locaux non délocalisables.

Le partenariat proposé par l'ALTE poursuit ces objectifs en renforçant les intercommunalités dans la planification et la mise en œuvre concrète de la transition énergétique, en interaction avec les outils existants (PCAET*, PLH*, OPAH*, NPNRU*...).

Il se décline suivant quatre axes, et peut être composé de différentes actions en fonction des besoins du territoire.



Jacques Demanse, Vice-président du Grand Avignon, aux côtés de Pierre Chenet, Président de l'ALTE, introduisant le ciné-débat organisé dans le cadre des «20 ans» de l'ALTE.



PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

PLH : Programme local de l'habitat

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

NPNRU : Nouveau programme national de renouvellement urbain

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

CEP : Conseiller en énergie partagé

LES AXES DU SERVICE LOCAL

AXE 1

SOUTIEN AUX POLITIQUES TERRITORIALES

- **Accompagnement de la construction des documents d'aménagement du territoire :** PCAET*, volets transition écologique des SCOT*, des PLUi*, etc.
- **Mise en place d'une ingénierie partagée** entre communes volontaires pour économiser les consommations énergétiques des bâtiments et lieux publics, de l'éclairage public, des flottes de véhicules et autres.
- **Réalisation de pré-audits** ciblés du patrimoine communal ou intercommunal.
- **Appui à la communication publique.**



Signature du Contrat de Transition Énergétique 2020 de la CoVe en présence (de gauche à droite) : du Préfet de Vaucluse, des Présidents du Conseil départemental de Vaucluse, de l'ALTE et de la CoVe, de la Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire, et du représentant de l'ADEME.



L'ALTE déploie sur son territoire le Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), défini par le Code de l'Énergie (Article L232-1), s'appuyant sur la PTRE*.

SOLUTIONS TECHNIQUES ADAPTÉES

AIDES FINANCIÈRES MOBILISABLES

PROFESSIONNELS QUALIFIÉS

AXE 2

ACCOMPAGNEMENT DE LA POPULATION VERS UN HABITAT DIGNE ET RÉNOVÉ

- **Animation de guichets locaux** « Espace Info Energie » dans les communes : permanences mensuelles d'un conseiller (téléphoniques, audio-visuelles ou physiques).
- **Mise en lien avec les professionnels** locaux de la rénovation certifiés RGE ayant signé une charte d'engagement pour la performance énergétique.
- **Suivi des travaux** lourds et évaluation des gains énergétiques réalisés.
- **Accompagnement des ménages** en situation de précarité énergétique en collaboration avec les structures œuvrant dans le domaine du social : EDeS*, CCAS*, centres sociaux, associations...
- **Animations grand-public** sur le territoire : visites de sites, conférences, cafés-climat, balades thermiques, stands sur les foires et salons.



Stand ALTE lors de la foire «Terra Lub» 2019 de Cavillon permettant de promouvoir le service public de conseil aux particuliers et de répondre en direct aux questions des habitants du territoire.

AXE 3

MOBILISATION ET CONSEIL AUX ENTREPRISES

- **Animation de guichets locaux** « Espace Info Energie Entreprises » dans les communes : permanences mensuelles d'un conseiller (téléphoniques, audio-visuelles ou physiques).
- **Information des entreprises** et de leurs salariés.
- **Soutien à l'émergence d'investissements** dans les énergies renouvelables et accompagnement.



Visite de site et conférence sur le photovoltaïque en zone d'activité et les projets participatifs, organisées à Forcalquier en octobre 2019 dans le cadre du projet «Transition énergétique et entreprises».

AXE 4

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS

- **Sensibiliser les jeunes** via des interventions en milieu scolaire.
- **Accompagner les habitants** vers un mode de vie plus sobre, notamment via des animations.
- **Communiquer en valorisant** les pratiques exemplaires.



Cycle de Conversations carbone à Viens en janvier 2020.

UN COÛT ADAPTÉ À CHAQUE TERRITOIRE

Le coût global du « Service local d'accompagnement à la transition énergétique » dépend des actions retenues par l'intercommunalité. Certaines sont déjà financées dans le cadre de dispositifs tels que l'EIE*, la PTRE*, le SARE*, l'IME*... D'autres ne le sont pas ou pas totalement, et peuvent représenter un coût de mise en œuvre pour l'intercommunalité. **L'ALTE peut participer à la recherche de cofinancements** permettant de réduire ce coût.

Afin d'évaluer le coût restant à la charge de la collectivité, il est tout d'abord nécessaire de dimensionner, en fonction des orientations politiques du territoire, les actions à mettre en œuvre.

EIE : Espace Info Energie

SARE : Service d'accompagnement à la rénovation énergétique

IME : Intervenant en maîtrise de l'énergie

EDes : Espace départemental des solidarités

CCAS : Centre communal d'action sociale

PTRE : Plateforme territoriale de la rénovation énergétique, dispositif défini par le Code de l'Énergie (Article L232-1).



Agence Locale de la Transition Énergétique

Impasse Marin la Meslée - BP 20012 - 84401 Apt cedex

04 86 69 17 19 - www.alte-provence.org

Pour plus d'informations : contactez votre référent local (au dos)

VAUCLUSE

- CA Grand Avignon : Pierre REY
07 49 04 75 13 - pierre.rey@alte-provence.org
- CC Pays des Sorgues-Monts de Vaucluse : Pierre REY
- CA Luberon Monts de Vaucluse : Pierre REY
- CC Sorgues du Comtat : Anaïs GRIOTTO
07 49 37 73 27 - anaïs.griotto@alte-provence.org
- CA COVE : Alexandre ROSSI
07 83 61 80 84 - alexandre.rossi@alte-provence.org
- CC Ventoux sud : Alexandre ROSSI
- CC Pays d'Apt-Luberon : Olivier BLANCHARD
07 82 64 71 50 - olivier.blanchard@alte-provence.org
- CC COTTELIUB : Olivier BLANCHARD

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- CC Haute-Provence Pays de Banon : Rémi LAPPEZE
07 82 98 59 84 - remi.lappeze@alte-provence.org
- CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure : Rémi LAPPEZE
- CC Jabron-Lure-Vançon-Durance : Olivier BLANCHARD
- CA Durance Luberon-Verdon : Olivier BLANCHARD
- CC du Sisteronais-Buech : Olivier BLANCHARD
- CA Provence Alpes Agglomération : Olivier BLANCHARD
- CC Alpes-Provence-Verdon : Olivier BLANCHARD
- CC Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon : Olivier BLANCHARD

AUTRES PERIMETRES : ○ Départements ◌ Périmètres des Parcs nationaux régionaux

